

IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU:	2002 08 20 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	NUMÉRO DE DOSSIER	A-146527
Prénom à la naissance Jocelyne	Nom à la naissance Veilleux	Date de naissance 1961 04 08 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	
Sexe <input checked="" type="checkbox"/> MASCULIN <input checked="" type="checkbox"/> FÉMININ <input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ	Municipalité de résidence Gatineau	Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère	Nom de la mère à la naissance Sabourin	Prénom du père Paul-Émile	Nom du père Veilleux

DÉCÈS			
Lieu du décès : <input checked="" type="checkbox"/> DÉTERMINÉ <input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ	Nom du lieu CH Gatineau-Memorial	Municipalité du décès Wakefield	
DATE DU DÉCÈS <input checked="" type="checkbox"/> DÉTERMINÉ <input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ	x 2002 08 20 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	HEURE DU DÉCÈS <input checked="" type="checkbox"/> DÉTERMINÉ <input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ	x 20 : 30 <small>HRS MIN</small>

A- CAUSE(S) DU DECES:

Embolie gazeuse.

B- EXPOSÉ DES CAUSES:

1- IDENTIFICATION:

L'identité fut confirmée visuellement par la famille (conjoint) devant les policiers.

2- EXAMEN EXTERNE:

L'examen externe effectué par moi-même démontre l'absence de de lésions traumatiques. Il n'y a pas de signe de violence.

3- EXAMEN INTERNE:

L'autopsie fut effectuée le 23 août démontra la présence d'air dans les cavités cardiaques, les vaisseaux du cou, ainsi que dans les carotides à la base du cerveau; le tout compatible avec une embolie gazeuse importante.

4- ANTÉCÉDENTS:

Il n'y avait pas d'antécédents contributoires.

C- AUTRE(S) RAPPORT(S):

Les expertises toxicologiques démontrèrent une carboxyhémoglobine de moins de 10 % et une alcoolémie négative.'

Les expertises sur l'équipement de plongée (bouteille, gaz dans la bouteille, détendeur, profondimètre, boussole, manomètre" robinetterie, masque, tuba, palmes, habit de plongée, gants, botillons, lampe, veste de compensation) démontrèrent de l'équipement en bonne condition et un mélange d'air comprimé adéquat. Aucune défaillance mécanique ne peut être reliée directement au décès. Notons que le profondimètre indiquait 0 et l'aiguille traînante indiquait 75 pieds.

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coroner Pierre	Nom du coroner Bourassa
Je soussigné, coroner André Bergeron, reconnais que la date indiquée et les lieux, causes, circonstances décrites ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation. En foi de quoi J'AI SIGNÉ À : Gatineau ce 2003 09 20	

COPIE NON CONFORME

A - 146527

Numéro de l'avis

D - CIRCONSTANCES DU DECES:

Le 20 août, aux environs de 20 heures 20, madame Veilleux est à terminer sa sortie de plongée sous marine dans le lac de la carrière Morrison à Chelsea. En effet, elle et son compagnon de plongée (plongeur d'expérience, car madame Veilleux venait de recevoir sa certification 1 mois et demi auparavant) avaient plongé 16 à 20 minutes à environ 30 à 40 pieds de profond. Alors qu'elle avait fait surface, elle signifia à son ami qu'elle sentait que son habit de plongée (wet-suit) était trop serré et qu'elle voulait regagner le bord rapidement. Il l'aida à s'approcher de la berge et constata (une fois, sur le bord) que madame Veilleux était inconsciente. Il demanda aussitôt de l'aide. D'autres plongeurs sortirent de l'eau et accoururent. Ils constatèrent que madame Veilleux ne respirait maintenant plus. Des manœuvres de réanimation furent aussitôt entrepris et les secours furent appelés via le 911.

Elle fut amenée par ambulance au CH Gatineau-Memorial de Wakefield, où, devant l'absence de réponse aux manœuvres, son décès fut constaté. L'enquête policière menée par la sécurité publique de la MRC des Collines, permit d'établir que madame avait fait une douzaine de plongées auparavant. Elle n'avait pas ressenti de malaises particuliers le jour du décès. Elle était familière avec l'équipement (c'était le sien). Il n'y avait eu rien d'anormal durant cette plongée, elle et son compagnon ont pratiqué des tests de flottaison. La possibilité de crime pu être écartée.

E - COMMENTAIRE(S):

Les embolies gazeuses sont causées par la décompression trop rapide, lors de la remontée d'une plongée profonde. Un palier de décompression est habituel en plongée, selon la profondeur et la durée de la plongée. Si on se fie à la mesure de l'aiguille traînante, madame Veilleux serait descendue jusqu'à 75 pieds de profond. Une plongée de 40 minutes à 80 pieds de profond requiert un palier décompressif de 5 minutes à 15 pieds (cf tableau de décompression), tandis qu'à 70 pieds, aucun palier n'est nécessaire. Il semble donc que l'accident (embolie gazeuse) aurait pu être évité si un palier compressif avait été effectué.

F - CONCLUSION:

Mort accidentelle par embolie gazeuse suite à une période de plongée sous-marine.

G - RECOMMANDATION(S):

Aucune recommandation dans le présent dossier.

Dr. Pierre Bourassa

Coroner-investigateur
Ministère de la Sécurité publique du Québec

A - 146527

Numéro de l'avis

COPIE NON CONFORME

Table 1 End-of-Dive Letter Group

(00)	MAXIMUM DIVE TIME (MOT)	(00)	DIVE TIME REQUIRING DECOMPRESSION NO. MINUTES REQUIRED AT 15' STOP (SM)
12	40 >	5	25
15	50 >	15	30
18	60 >	15	25
21	70 >	10	20
24	80 >	10	20
27	90 >	10	15
30	100 >	7	15
33	110 >	5	13
36	120 >	5	12
39	130 >	5	10

TABLE 2 - SURFACE INTERVAL TIME (SIT) TABLE

TIME RANGES IN HOURS : MINUTES

NEW GROUP	A	C	E	G	I	K
< A	<	<	<	<	<	<
< B	<	<	<	<	<	<
< C	<	<	<	<	<	<
< D	<	<	<	<	<	<
< E	<	<	<	<	<	<
< F	<	<	<	<	<	<
< G	<	<	<	<	<	<
< H	<	<	<	<	<	<
< I	<	<	<	<	<	<
< J	<	<	<	<	<	<
< K	<	<	<	<	<	<
< L	<	<	<	<	<	<

AVOID REPETITIVE DIVES OVER 100 FEET

